

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20190402-D2019-08-DE
Date de télétransmission : 04/04/2019
Date de réception préfecture : 04/04/2019

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2019-08 en date du 02/04/2019 concernant l'affectation du résultat d'exploitation constaté au compte administratif 2018 au budget principal 2019 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 02 avril 2019, à 19H30, suivant convocation en date du 27 mars 2019, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. Alain FAUCHER, Dominique GILLES, Andrée HARGE, Thierry BERGER, Christelle LATOUR, Christine CASTANET, Marc DUBREUIL, Roger DESROCHE, Michel JACQUET, Jean-Claude LEBLOIS, Thierry ARMAND.

Représentés : MM. Sylvie ALAMARGOT procuration à Alain FAUCHER.

Mme Christine CASTANET a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	11	1	11	12	12	0

Le Conseil Municipal :

Considérant le compte administratif 2018 du budget principal approuvé par délibération du 12 février 2019,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants et à l'unanimité :

POUR MEMOIRE :	
Excédent de fonctionnement antérieur reporté 2018	190 828,87
Excédent d'investissement antérieur reporté 2018	9 441,70
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2018	
Solde d'exécution de l'exercice	-40 662,45
Solde d'exécution cumulé	-31 220,75
RESTE A REALISER AU 31/12/2017	
Dépenses d'investissement	43 987,98
Recettes d'investissement	22 007,00
Solde des restes à réaliser	-21 980,98
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2018	
Rappel du solde d'exécution cumulé	-31 220,75
Rappel du solde des restes à réaliser	-21 980,98
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL	-53 201,73
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN TOTALITE	-53 201,73
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2017 A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	43 859,92
Résultat antérieur	190 828,87
TOTAL A AFFECTER	234 688,79
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :	

Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 04 avril 2019.

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20190402-D2019-08-DE
Date de télétransmission : 04/04/2019
Date de réception préfecture : 04/04/2019

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2019)	53 201,73
2) Reste de fonctionnement à reporter au BP 2019 ligne 002 (reporte à nouveau créditeur)	181 487,06

A La Geneytouse, le 04 avril 2019

Le Maire,

Alain FAUCHER



Délibération certifiée exécutoire, affichée et transmise à la Préfecture le 04 avril 2019.